

autour des grands bois: ce qui présentait un magnifique coup-d'œil.

Les paroissiens de St Augustin n'ont que des félicitations à présenter à M. l'abbé Thiboutot, vicaire à St Augustin, qui a été l'âme de l'organisation. C'est lui qui a formé le comité de réception et dirigé le programme de la fête.

Nous nous unissons de tout cœur aux citoyens de St-Augustin pour souhaiter au digne vieillard qui a été le héros de cette fête, bonheur et longue vie. Quoique chargé d'années, M. Pilote est encore frais et dispos, sa santé promet de le conserver de longues années encore au milieu de son troupeau.

Nous donnons ci dessous une liste des cadeaux offerts à M. l'abbé Pilote à l'occasion de ses noces d'or :

- M. J. A. Langlais, un crucifix.
- Le Collège Ste-Anne, trois volumes.
- L'Ecole d'agriculture, 2 volumes.

Les paroissiens de St-Augustin, le portrait à l'huile de M. Pilote.

Madame Ouimet lui a présenté, avant le dîner, un splendide bouquet.

Quelques amis de Québec sont allés rendre visite à M. J. D. Brousseau, représentant du comté de Portneuf à la Législature Locale. Ce monsieur, avec son urbanité ordinaire, leur a fait visiter son vaste bocage, jardin, etc.

Après leur avoir fait parcourir et admirer ce magnifique domaine, les visiteurs ont été conviés à s'asseoir à une table où le champagne du meilleur cru leur a été servi.

Nous avons eu aussi le plaisir de serrer la main à son frère, M. Elzéar Brousseau, employé au département du Secrétaire d'Etat, à Ottawa.

Après avoir fait le tour du village, nous avons pris le souper chez M. le Dr LaRue, où l'hospitalité n'était pas moins charmante. Nous étions là au moins une trentaine d'invités, la gaieté la plus franche n'a cessé de régner partout.

Choses et autres.

Résolutions adoptées par le Conseil municipal du comté de Kamouraska, à l'occasion des volontaires de ce comté qui ont fait la campagne pendant la rébellion au Nord-Ouest.—On nous prie de publier dans la Gazette des Campagnes, ce qui suit :

Le Conseil municipal du comté de Kamouraska, à la suggestion de M. le Préfet, a adopté les résolutions suivantes, à une séance de ce Conseil tenue à Kamouraska, mercredi, le 5 août :

Proposée par MM. B. Déchêne et Thomas Langlais, secondé par MM. Et. Lévéque, Narcisse Lévéque et J.-Bte Garon.

Et il est résolu : Que ce Conseil, au nom du comté de Kamouraska, croit devoir profiter de sa première réunion pour féliciter le "Nouvelvédisme de Québec" et spécialement les braves militaires de ce comté qui ont montré tant de courage et de bravoure en laissant leur foyer pour aller au milieu de mille dangers, aider à réprimer la rébellion du Nord-Ouest ;

Que le lieutenant Garneau de St-André, le sergent-major Pelletier de la Rivière-Ouelle, et le sergent Blondneau de St-Paschal, ont certainement droit à la reconnaissance du pays et tout particulièrement du comté de Kamouraska ;

Que ces jeunes gens d'un si grand mérite, qui font l'honneur de notre province et l'admiration de tous, veulent bien accepter les félicitations et le témoignage de gratitude de ce Conseil ;

Que copie des présentes soit transmise à ceux qui en sont l'objet, ainsi qu'aux journaux canadiens-français avec prière de les publier.

Jos. SIROIS, Préfet,
ALFRED POTVIN, Secrétaire-Trésorier.

5 août 1885.

Couvent de St-Alexandre de Kamouraska.

L'ouverture des classes et du Pensionnat, aura lieu, au couvent de St-Alexandre, le 1er Septembre prochain. Ce magnifique couvent dû à la générosité du digne Pasteur de cette paroisse, et construit sous son habile direction, a été ouvert en septembre 1881. Situé en face de l'église, et à quelques arpents de la gare de l'Intercolonial, cette maison qui ne laisse rien à désirer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, offre aux personnes qui désireraient y placer leurs enfants, l'avantage d'y puiser non seulement une éducation religieuse, mais aussi très solide.

Les bonnes Sœurs de la Charité sont à même de donner aux élèves qui leur sont confiées, une instruction en rapport aux besoins et aux exigences de la bonne société; elles préparent pour les diplômés élémentaires et modèles (dans les deux langues) et peuvent aussi graduer celles des élèves qui n'aimeraient pas à se présenter au bureau pour les diplômes, mais qui, cependant, auraient terminé leur cours. Elles enseignent la musique instrumentale et vocale. Les ouvrages manuels, tels que couture unie, broderies en laine et en floss, tricotés de tous genres, etc., etc., peuvent être aussi exécutés par les élèves.

Sous les soins des Sœurs de la Charité, les parents peuvent être persuadés, que leurs enfants trouveront tout le confort nécessaire ainsi que les amusements en rapport à leur âge. Les exercices gymnastiques, si propres à développer les forces physiques, seront aussi donnés régulièrement. Enfin, les religieuses prennent grand soin de la santé des enfants, et la maison, comme l'air de cette campagne, est très-salubre.

En cas de maladie grave, personne, mieux que la Sœur de Charité, ne sait se dévouer et s'immoler auprès des malades, aussi, est ce un immense avantage, de posséder dans quelques-unes de nos paroisses, ces âmes zélées qui, tout en se dévouant à l'éducation de la jeunesse, savent aussi se dépenser pour le soulagement de la souffrance et de la misère. Il est à regretter que les personnes, en mesure d'encourager le Couvent de St-Alexandre, qui sous le rapport de l'instruction, ne laisse presque rien à envier aux maisons d'éducation de nos villes, ne le fassent pas plus activement, car outre qu'elles y rencontreraient leur propre avantage, elles procureraient aux bonnes Sœurs, le moyen de faire le bien sur une plus grande échelle. Les conditions d'entrée au Pensionnat, sont des plus faciles.

Pension.....	\$5 par mois.
Musique.....	2 " "

* Nous formons des vœux pour que l'année scolaire qui s'ouvrira bientôt, amène à ce beau Couvent, un grand nombre d'élèves qui, répondant par leur application, au zèle et à la générosité de son digne Fondateur, fassent aussi la consolation de leurs excellentes Maitresses.

UN AMI.

OUVERTURE DES CLASSES

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecoles.

L'augmentation de notre stock pour la vente en gros a nécessité l'agrandissement de notre établissement et nous occupons maintenant tout le block Rolland, de la rue Saint-Vincent, comprenant les Nos. 6, 8, 10, 12 et 14 où nous avons un département spécial des Papiers de la Compagnie de Papier Rolland.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'AS-ORTIMENT LE PLUS COMPLET DE LIVRES CLASSIQUES ET DE FOURNITURES D'ECOLE, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il vous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, listes de prix, échantillons de Papier, etc.; envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,
Libraires, éditeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpetit.

Nos. 6, 8, 10, 12 et 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.
13 août 1885.